



Technicien.ne de surface (F/H/X)

**ET SI C'ÉTAIT
VOUS!**

La Province de Namur recrute un/une technicien.ne de surface (F/H/X) pour la Régie Provinciale (Ordinaire) – Domaine de Chevetogne.

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : 1^{er} mai 2026 jusqu'au 31 octobre 2026
- Lieu de travail principal : Domaine Provincial de Chevetogne
- Contrat : Contrat à durée déterminée
- Votre candidature est attendue pour le 21 avril 2026 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Le service d'attache : Régie Provinciale (Ordinaire) – Domaine de Chevetogne

Aux portes de l'Ardenne, au creux de beaux vallons verdoyants, se niche le Domaine provincial de Chevetogne.

Le Domaine concentre en un seul lieu et sur une vaste étendue toutes les attentes de la famille : des espaces de convivialité, des sentiers de promenade à travers bois et jardins, des terrains de sport et de fabuleuses plaines de jeux, grandioses à l'échelle du site. Le parc est conçu pour le bien-être.

Au quotidien ou dans l'événementiel, le parc propose également un large éventail d'activités culturelles. Au cœur d'une nature harmonieuse, riche d'émerveillements et d'apprentissages, se développe une pédagogie douce pour le bien-être du corps et de l'âme.

Dans l'intimité de la découverte ou accompagné d'un guide, en classe de dépaysement ou en excursion d'un jour, au « Nature Extraordinary Museum » (NEM) ou sous les frondaisons des arbres, partout la nature est source de savoir...

Votre mission / Vos missions

Assurer le nettoyage des bâtiments du parc selon un planning établi par la responsable et participer à l'intendance des classes de forêt.

- Assurer le nettoyage quotidien ou régulier des bâtiments à destination du personnel et/ou du public
- Assurer le nettoyage annuel ou bisannuel « en détail » des bâtiments
- Participer de manière active et ponctuelle à l'intendance de réunions, banquets, apéritifs, conférences de presse, etc.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse carriere2@province.namur.be

Remarque :

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe !**



Votre profil

- Connaître l'identification des produits : utilisation, consignes de sécurité, ...
- Connaître les règles d'ergonomie liées au travail
- Connaître les techniques de nettoyage adaptées aux situations
- Avoir une bonne connaissance du parc
- Être titulaire du permis de conduire B **manuel**
- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

La procédure de sélection

Les candidats seront conviés à un entretien oral permettant d'évaluer la motivation, la perception de la fonction et vos compétences techniques et comportementales.

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : 3/5^{ème} temps (22h48 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat à durée déterminée
- Estimation de la rémunération : technicien ou technicienne de surface (classe 1)
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 0 année d'ancienneté à 3/5^{ème} temps: 1.356,99 €
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 6 années d'ancienneté à 3/5^{ème} temps : 1.466,52 €

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse carriere2@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Intervention dans les frais liés aux déplacements entre le domicile et le lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Remboursement de 0,37 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse carriere2@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 21 avril 2026 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Mathilde GAUTIER au 081/77 51 56 ou via l'adresse mail mathilde.gautier@province.namur.be.